

cl
RUHENERI



TELEGRAMME OFFICIEL

ESTINATAIRE A.T. SHANGU

RESIDENCE KIGALI (Postalisé)

T E X T E :

N° 11/94826/IV.A.6. PRINCIPE DE LA TAILLE COLLECTIVE RESTE EN VIGUEUR MAIS EQUIPE DE TAILLE ETRE FORMEE SOUS DIRECTION MONITEUR PAR PLANTEURS DE LA COLLINE(UMULENGE) SUR LAQUELLE TAILLE ETRE FAITE STOP MONITEURS DE COMMUNES ONT DIRECTION CES EQUIPES FULLSTOP = MINAGRI

Bon pour expédition,
Kigali, le 26 Juin 1961.
LE DIRECTEUR DU SERVICE DE L'AGRICULTURE,
A. MONNOM.-

Agri 161274

RESIDENCE DU RWANDA	
A	
B	
N° 4060	
DATE DE TELEGRAMME	
26/6/61	